



Commission
des titres d'ingénieur

Décision n° 2018/07-01
relative à l'accréditation de l'Institut supérieur
d'électronique de Paris (ISEP) à délivrer un titre d'ingénieur
diplômé

Ecole

Institut supérieur d'électronique de Paris (ISEP)

Etablissement privé, reconnu établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

Nom d'usage : ISEP

Académie : Paris

Sites de l'école : Paris et Issy-les-Moulineaux

Données certifiées

*Le détail des données décrivant les écoles (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par chaque école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>*

Suivi des accréditations précédentes

Décision n° 2011/10-02

Objet de la demande d'accréditation

Dossier A : demande de renouvellement dans le cadre du calendrier périodique du titre d'ingénieur diplômé de l'école

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9,
- Vu la demande présentée par l'Institut supérieur d'électronique de Paris,
- Vu le rapport établi par Gilles LODOLO (membre de la CTI et rapporteur principal), Marie-Véronique LE LANN (membre de la CTI), Pierre-Marie VERCHERE (expert auprès de la CTI), Stephane WOJCIK (expert international auprès de la CTI), Hiba BELDI (experte élève ingénieure auprès de la CTI),
- Entendus Dieudonné ABOUD, directeur de l'ISEP, et Louis-Joseph BROSSOLLET, directeur de l'enseignement de l'ISEP,

La Commission des titres d'ingénieur a pris la décision suivante :

Caractéristiques globales

L'Institut Supérieur d'Electronique de Paris (ISEP) est un établissement privé géré par l'association loi 1901 à but non lucratif « ISEP-Edouard Branly ». Ayant obtenu la qualification d'EESPIG, et membre de la FESIC, il fait partie des écoles de l'Institut Catholique de Paris. Depuis octobre 2010, l'ISEP est sous contrat avec l'Etat. Celui-ci a été renouvelé en 2013 pour une durée de 5 ans. Dans ce cadre, l'établissement a été soumis à l'évaluation de l'AERES en 2012 et devra normalement être évalué en 2018 par l'HCERES.

Créée en 1955, afin de former des ingénieurs en électronique, technologie émergente de l'époque, l'ISEP est resté sensible à l'évolution des technologies en réponse aux attentes socio-économiques.

Ainsi, l'Ecole se donne comme mission principale la formation d'ingénieurs généralistes dans les technologies du numérique, entrepreneurs, ouverts à l'international et attentifs aux problématiques majeures de leur temps. La formation se fait sous statut étudiant ou apprenti. De 2000 à 2017, l'ISEP s'est employé à développer une large ouverture à l'international, et des activités de recherche de qualité dans des domaines en rapport étroit avec la formation. L'Ecole a choisi l'innovation et l'entrepreneuriat comme nouvel axe de développement pour les années à venir. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un incubateur propre avec un dispositif de prêts d'honneur pour aider les créateurs.

Installée sur deux sites (Paris et Issy-les-Moulineaux), l'Ecole a connu une forte progression qualitative et quantitative de 2014 à 2017, qui a porté ses effectifs en cycle ingénieur de 680 à 1150 élèves environ. Par conséquent, elle entre dans une période de consolidation et de développement qualitatif visant à étoffer les équipes et mieux structurer les services pour répondre à la nouvelle donne. L'ISEP recrute plus de la moitié de ses effectifs (220 élèves environ) parmi les élèves issus de classes préparatoires associées (Paris, Metz et Avignon) et de son cycle intégré international. Elle recrute également sur concours CPGE « e3a » entre 110 et 140 élèves, et sur dossier et entretien quelque 25 étudiants ayant un DUT. L'ISEP a développé fortement les admissions parallèles en 2e année ingénieur en direction d'étudiants internationaux via un programme dédié en anglais.

L'Ecole compte environ 1650 élèves, et le réseau des alumni plus de 8000 diplômés. Elle délivre environ 260 ingénieurs par an, dont 20 % par l'apprentissage depuis 1996. A partir de 2018, les promotions se situeront dans la fourchette de 350 à 380 diplômés.

Évolution de l'institution

L'école se développe conformément à son objectif stratégique défini en 2014 de la façon suivante :

- Augmenter les effectifs (élèves et personnels) dans des conditions de fonctionnement appropriées ;
- Poursuivre l'innovation pédagogique, notamment par projet ;
- Poursuivre les efforts en matière de recherche ;
- Inciter et soutenir la création d'entreprises par les élèves et les diplômés ;
- Accroître le rayonnement international ;
- Assurer une ouverture plus forte aux milieux défavorisés.

En 2017, la nouvelle direction de l'établissement a complété cette stratégie en y ajoutant les axes suivants :

- Mettre l'innovation au cœur de la formation ;
- Mieux valoriser la diversité des origines, des profils et de projets personnels ;
- Réaffirmer dans la formation, la place des humanités et des enjeux sociétaux ;
- Renforcer les moyens humains, organisationnels et techniques ;
- Développer les partenariats en recherche et innovation à l'échelle nationale et internationale.

Cette stratégie a déjà porté de nombreux fruits. Les ancrages et partenariats sont forts. La formation est particulièrement agile et en phase avec les besoins du marché. Le haut niveau scientifique de la formation est conforté par la pédagogie concrète et l'apport des entreprises. L'école a progressé sur les aspects recherche. Enfin, la démarche qualité est intégrée,

Formation

Mots clés de la formation définis par l'école

Ingénieur du numérique, Compétences métiers, Architecte des systèmes d'information, Conception des systèmes embarqués, Télécom et internet des objets, Numérique et santé, Sécurité numérique, Business Intelligence, Ingénieur logiciel, Forte expérience en entreprise et à l'international

La formation en trois ans dans les domaines des technologies du numérique inclut à la fois l'électronique, l'informatique, les télécommunications et le traitement du signal et de l'image. Les ingénieurs formés doivent être capables d'appréhender les problèmes posés, de les analyser et les modéliser afin d'y apporter des solutions par recours aux méthodes et outils standards.

La première année de la formation est un tronc commun caractérisé par une approche systémique qui intègre l'ensemble des technologies du numérique enseignées à l'Ecole. Cette approche identitaire s'appuie sur l'apprentissage par projet qui se déroule sur l'année autour d'un système numérique offrant une situation similaire à celle rencontrée dans le monde industriel. Ensuite, la

formation se décline en parcours à visée professionnelle et orientés vers de multiples métiers du numérique. Le parcours comporte deux stages en entreprise et un semestre à l'international. Le caractère professionnalisant de la formation est un facteur déterminant de l'employabilité des ingénieurs formés.

Synthèse de l'évaluation

Points forts

- Innovation pédagogique
- Développement à l'international
- Relations entreprises fortes avec un réseau Alumni largement réparti
- Excellente insertion professionnelle
- Equipes motivées
- Gouvernance agile
- Notoriété, image et EESPIG

Opportunités

- Marché du numérique en expansion
- Implantation à Issy-Les-Moulineaux et écosystème numérique favorable
- Site parisien et sortie de Paris des Grandes Ecoles
- Rapprochement avec l'ICP sur une thématique spécifique : Numérique et Humanités encore peu explorée

Points faibles

- Taille moyenne face aux enjeux stratégiques
- Force de communication insuffisante
- Recherche de qualité mais avec des axes multiples
- Moyens limités pour la Recherche
- Système d'information en retard par rapport aux besoins de l'école

Risques

- Baisse chronique de la taxe d'apprentissage
- Baisse de la subvention de l'Etat
- Ecole non propriétaire de ses murs

En conséquence

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de la formation de l'école menant au titre suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'électronique de Paris	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'électronique de Paris	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Rendre le règlement intérieur en conformité avec le cadre de « Bologne » notamment en supprimant la moyenne à 12 et en intégrant la validation des compétences.
- Confirmer l'objectif pour les apprentis d'obligation de trois mois à l'étranger.
- Suivre précisément la politique d'ouverture en direction des étudiants en provenance de familles aux ressources plus faibles notamment en suivant les catégories socioprofessionnelles des familles des élèves et en retravaillant la question des bourses « diversités ».
- Mettre en place un système de qualité centralisé et veiller à ce que le taux de réponse aux enquêtes soit satisfaisant.
- Mettre en place une politique efficace pour le suivi de l'insertion professionnelle des élèves.

Le Label EUR-ACE master pourra être attribué à la demande de l'établissement

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'électronique de Paris	2018	2022-2023
---	------	-----------

Délibéré en séance plénière à Paris, le 10 juillet 2018.

Membres participant aux débats :

Mesdames et Messieurs Jean-Louis ALLARD, Olivier AMMANN, Isabelle AVENAS-PAYAN, Nathalie CAYOT, Élisabeth CRÉPON, Didier ERASME, Agnès FABRE, Marie-Annick GALLAND, Anne-Marie JOLLY, Élisabeth LAVIGNE, Marie-Véronique LE LANN, Marie-Madeleine LE MARC, William LIS, Joël MOREAU, Patrick OBERTELLI, Claire PEYRATOUT, Denis PRIOU, Véronique RAIMBAULT, Georges SANTINI et Jean-Marc THERET.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 11 septembre 2018.

La présidente
Elisabeth CRÉPON

Le secrétaire greffier

La rapporteure
Marie-Véronique LE LANN

